



Guide d'évaluation

***Instructions fixant les modalités
d'évaluation de l'épreuve pratique de
l'examen du permis de conduire des
catégories
BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE.***



***Délégation à la Sécurité et à la Circulation routières
Sous-direction de l'Éducation Routière
Version en vigueur à compter du 01 07 2014***

**Véhicule isolé
Transport de
marchandises**

Catégorie C

Rappel :

**Accueil candidats
Tirage au sort piste
Interrogation écrite
Bilan IE
Socle minimum 1
Thème tiré au sort (parmi 6)
IO
Socle minimum 2
Bilan partiel
Test de maniabilité
Bilan final**

<u>Socle minimum 1</u>	<u>Socle minimum 2</u> (après le thème et l'IO)
1. Contrôle immobilisation 2. Documents de bord 3. Verrouillage cabine 4. Contrôles : <ul style="list-style-type: none">• Feux• Carrosserie/vitrage• Dimensions et poids• Roues• Taches• Chargement - marchandises -	7. Mise marche du moteur et installation 8. Vérifications des systèmes de freinage



FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Catégorie C

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
PHASES					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie / cabine et vitrage		0	1		
• Annonce dimensions et poids		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Interrogation orale	E		1	2	3
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et postures		0	1		
Total général					

Catégorie C	BON si total > à 16 Pts
-------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :	
M1	ECHEC
M2	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie C

	POINTS
Interrogation écrite	E, 0, 1, 2, 3

1. Contrôle de l'immobilisation (position de la commande et/ou voyant allumé)		
2. Vérification des documents de bord (présence du porte-documents)	0	1
3. Vérifications générales (visuelle) verrouillage de la cabine		

4. Contrôles • Des feux Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0	1
• État général carrosserie / cabine et vitrage Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
• Dimensions et poids Longueur, largeur, hauteur, masse maximale	0	1
• Roues Absence d'anomalie	0	1
• Taches Absence de tache sous le véhicule	0	1
• Chargement Absence d'anomalie	0	1

5. Thème tiré au sort	0, 1, 2 ou 3
------------------------------	--------------

I. Documents de bord, triangle, extincteur Présentation : 1) certificat d'immatriculation 2) certificat d'assurance 3) carte routière détaillée, taxe à l'essieu 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation Présence : 6) triangle de présignalisation, éthylotest 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité	
II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires 1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.	

POINTS

III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces 1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état)	
IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction 1) pneumatique (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications)	
V. Caractéristiques du véhicule Présentation : 1) marque, type, puissance 2) porte-à-faux avant et arrière Vérification : 3) plaques de tare et immatriculation 4) disques de limitation de vitesses 7) dispositifs réfléchissants 8) dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière	
VI. Transport de marchandises 1) ouverture compartiment marchandises 2) état et étanchéité 3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement 4) fermeture compartiment marchandises	

6. Interrogation orale Questions de sécurité	E, 1, 2 ou 3
--	--------------

7. Mise en marche du moteur annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs.	0	1
--	---	---

8. Vérification des systèmes de freinage mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)	E, 1, 2 ou 3
--	--------------

Bilan partiel (seuil pour 2 essais : 16 points)	
--	--

Manœuvre(s) , essai 1 et/ou 2	OUI	NON
--------------------------------------	------------	------------

Gestes et postures	0	1
---------------------------	---	---

Bilan final (seuil pour être reçu : 17 points)	
---	--

1 - Contrôle de l'immobilisation

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien **immobilisé** (position de la commande et / ou voyant allumé).

2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la **présence du porte-documents** contenant les pièces obligatoires.

3 - Vérifications générales

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du **bon verrouillage** au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

4 - Contrôles

Feux : le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux rouges arrière et les feux de position latéraux sont à prendre en compte.

Si son véhicule en est équipé, il peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

État général de la carrosserie et du vitrage : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la **carrosserie**, la **caisse** ou la **bâche**, la **cabine** et le **vitrage** pour la **face avant**, **les cotés**, **l'arrière** du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Dimensions et PTAC/MCMA : le candidat annonce les **longueur**, **largeur**, **hauteur** et **masse maximale** de son véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Roues : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative **aux roues** du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

Taches : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule **l'absence de tache**.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

Chargement :

Le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au **chargement** en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises. Il n'est pas demandé au candidat de monter dans le véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

5. Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

Thème 1 : documents de bord, triangle, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu du porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen, taxe à l'essieu ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1^{er} de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - du triangle de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3 feux**, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2 dispositifs de contrôle** (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1 accessoire** (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
 - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
 - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
 - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :
 - vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;

- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques du véhicule, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son véhicule :

- 1 - marque, type, puissance ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux et du dispositif complémentaire de signalisation arrière ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - Contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si nécessaire.
- 3 - annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

6. Interrogation orale

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.
En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.
Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.
Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.
Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.
Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

7. Mise en marche du moteur

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.
Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.
Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

8. Vérification des systèmes de freinage

- 1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).
- 2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).
- 3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).
- 4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.
Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.
Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.
Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

Bilan partiel.

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **15** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **16** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

Bilan final.

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

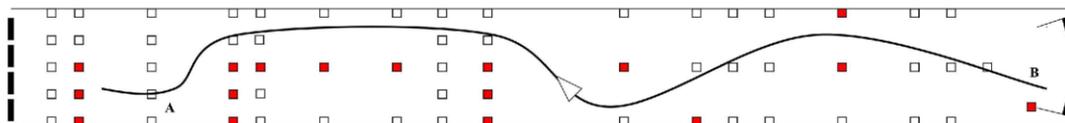
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **16** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

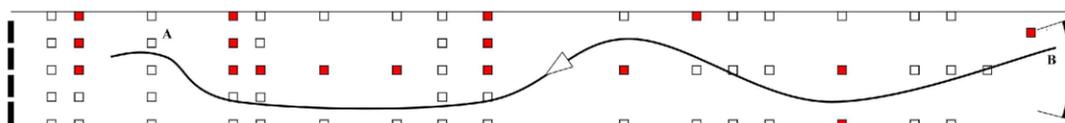
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

Exercices de maniabilité catégorie C

 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</p>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	<p>Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■</p>
	Fiche n° 1	

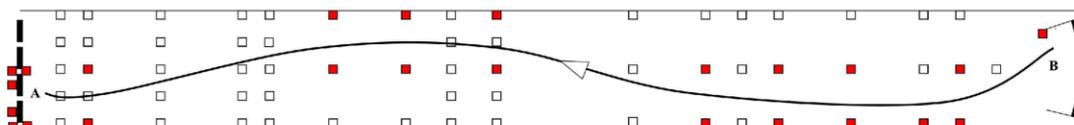


 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</p>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	<p>Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■</p>
	Fiche n° 2	

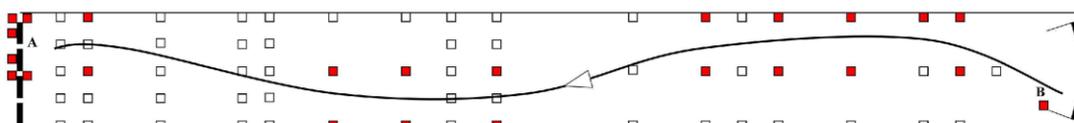


Annexe 3

 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</p>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	<p>Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 24 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■</p>
	Fiche n° 3	

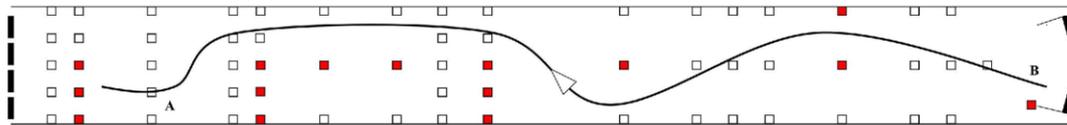


 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</p>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	<p>Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 24 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■</p>
	Fiche n° 4	

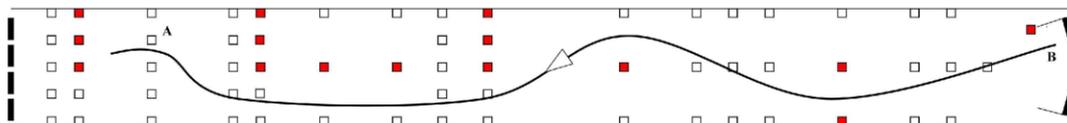


Annexe 3

	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : C + 10 mètres	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 15 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

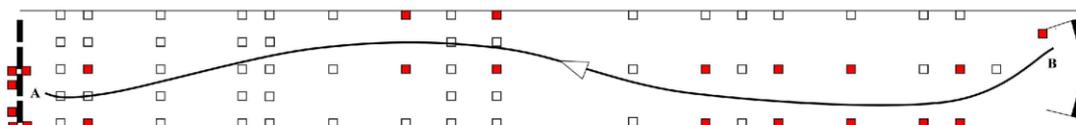


	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : C + 10 mètres	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 15 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

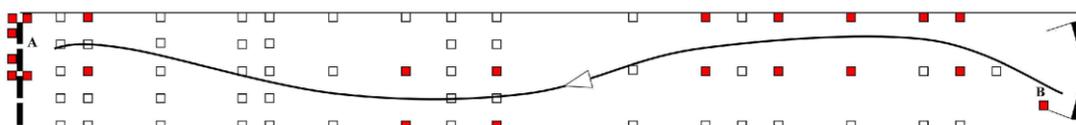


Annexe 5

	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : C + 10 mètres	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 22 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 3	



	ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE	Catégorie : C + 10 mètres	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 22 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3